

Vaud «Nous sommes électrosensibles et on nous inflige une antenne relais»

GRANDVAUX Un couple explique les causes et les effets d'un handicap physique ressenti par 5% de la population. Non recevable en Suisse. A la différence de la Suède, par exemple.

GEORGES-MARIE BÉCHERRAZ

Publié le 08 novembre 2006



INQUIETS Anne et Johan reconnaissent leurs symptômes dans de nombreuses publications sur l'électrosensibilité. Mais ce mal n'est pas reconnu en Suisse. / PHOTOS PHILIPPE MAEDER

«Laissez-nous ou aidez-nous!» Anne et Johan se battent depuis cinq ans pour faire admettre leur hypersensibilité à l'électromagnétisme. Ils redoutent l'implantation annoncée d'une antenne de téléphonie mobile à côté de chez eux, sur un poteau supportant la caténaire de la ligne CFF située une trentaine de mètres en amont.

Leur modeste bâtisse héritée à Grandvaux, ils en ont fait un lieu de répit. Sans micro-onde, écran cathodique, téléphone cellulaire, wi-fi, ni tube luminescent. Ils s'y sentent à l'abri des maux de têtes, tensions, douleurs dans les membres, fatigue et symptômes d'inconfort ressentis sous certaines ondes, dont celles du train ne font pas partie.

Le jeune couple vient d'obtenir un nouveau sursis. Le Tribunal fédéral ordonne un complément à la procédure de permis initiée en 2001 par Orange et auquel le tribunal administratif a donné son accord en mars 2006.

Quoi qu'il advienne, rien ni personne ne peut contraindre l'opérateur à abandonner le site. Ni à protéger une demeure par un quelconque blindage. D'abord parce que les antennes prévues satisfont aux normes en vigueur en Suisse. Ensuite parce que l'électrosensibilité n'est pas un problème reconnu dans notre pays. Le certificat médical joint aux premières oppositions n'est même pas mentionné dans l'arrêt de la Haute Cour.

«Nous ne considérons pas cela comme une maladie, mais comme un handicap et nous revendiquons un minimum d'égards, insiste Johan. Nous ne consultons plus de médecin dans la mesure où il n'y a rien d'autre à faire que s'éloigner des sources électromagnétique s.» Animateur et veilleur de nuit, le jeune homme n'a aucun doute sur la réalité de la relation de cause à effet. «Nous nous baladons beaucoup dans la nature. Là se trouvent les antennes relais les plus puissantes. Nous en ressentons les effets avant même de les apercevoir à la sortie d'un virage. Un jour de grande forme, nous avons prévu une randonnée dans le val d'Anniviers. C'était terrible, j'avais soudainement de la peine à respirer à cause de la proximité des antennes. Un état d'épuisement total nous a contraints à renoncer. Le wi-fi, c'est pire. Sa présence se manifeste par des pulsations dans la tête qui n'apparaissent jamais dans d'autres circonstances. Et ces réseaux sans fil entre ordinateurs sont de plus en plus répandus en ville. Je suis révolté car je vis cela dans ma chair.»

Anne, qui anime un atelier d'écriture, se souvient avoir ressenti les premiers symptômes durant ses études à l'Université de Bruxelles. «C'était il y a une dizaine d'années. J'étais atteinte d'une grande fatigue lorsque je séjournais dans une salle pleine d'informatique. Ce n'était pas le cas dans un lieu identique sans équipement. C'est seulement en 2006 que j'ai fait le rapprochement avec l'électrosensibilité. J'ai eu de la peine à admettre que je puisse en souffrir».

Anne et Johan suscitent une grande incrédulité. «Les gens disent que c'est psychosomatique. Nous nous sentons très seuls. Si cette antenne se construit, il nous faudra partir d'ici. Pour aller où?»

Le couple de Grandvaux collecte des témoignages de personnes partageant leur situation sur groupe_mess@hotmail.com